

Consultation du BAPE sur la gestion de l'eau

QUESTION : Y a-t-il eu des échantillonnages dans la rivière Bayonne pour vérifier la contamination de l'eau par les pesticides ?

RÉPONSE :

Oui, il y a eu à l'été 1994, une campagne d'échantillonnage dans la rivière Bayonne dans le but de vérifier la présence de pesticides dans l'eau. Au total, 43 échantillons ont été prélevés de mai à août pour l'analyse des pesticides organophosphorés, des triazines et autres familles de pesticides.

L'analyse des pesticides par la méthode immunoenzymatique a été utilisée pour le dépistage des triazines. Les résultats de cette méthode donne la somme des triazines présentes dans l'échantillon d'eau et non la concentration de chaque substance (ex. : atrazine, cyanazine et simazine). Une étude de validation (analyse complète par chromatographie) a toutefois démontré que pour les cours d'eau des régions où la culture du maïs est importante, les résultats de triazines reflètent assez fidèlement la concentration de l'atrazine dans l'eau.

Les résultats de la rivière Bayonne ont montré la présence de triazines en concentrations assez élevées (8,3 µg/l et 9,5 µg/L), ainsi que la présence d'atrazine, de métolachlore, de simazine et de cyazine dans le cours d'eau. La validation de deux échantillons affichant des concentrations élevées de triazines a révélé que l'atrazine constituait plus de 90 % des triazines présentes et dépassait le critère de 2 µg/L établi pour le respect de la vie aquatique.

Direction des écosystèmes aquatiques
Ministère de l'Environnement du Québec

1999-05-26